

l'effritement de ce traité international d'une importance si vitale. Le Canada est convaincu que le déblocage de la situation exige les efforts de tous. Nous ne pouvons donc que voir d'un très bon oeil l'engagement des États-Unis et de l'Union soviétique d'adopter conjointement une approche destinée à promouvoir par étapes une interdiction de plus en plus complète des essais nucléaires. Nous croyons également que cet engagement doit, sans délai, se traduire dans les faits et que l'objectif final ne peut être qu'une interdiction totale des essais nucléaires.

En même temps, nous nous sentons très mal à l'aise devant la tendance qu'ont certains pays à se cantonner dans des positions qui, selon nous, ne peuvent que saper le consensus vital sous-jacent aux actuels traités de non-prolifération et d'interdiction des essais nucléaires. Il ne fait nul doute que la situation actuelle exige une grande souplesse et une grande capacité de remise en question de la part de chacun et que la poursuite de nouveaux objectifs ne devrait pas amenuiser l'acquis de ces accords qui revêtent aujourd'hui un intérêt si vital.

Le Canada croit ardemment que le traité concernant la non-prolifération des armes nucléaires et un traité concernant l'interdiction totale des essais sont tous deux beaucoup trop essentiels à la paix et à la sécurité mondiales pour que l'un serve de gage à l'autre. L'évolution de la situation dans le Golfe persique au cours des dernières semaines a fait comprendre brutalement, à nouveau, la réalité des dangers de la possession d'armes nucléaires par les régions et de la prolifération d'un autre type d'armes, les armes chimiques. Nous devons agir rapidement pour imposer une interdiction complète et globale. Nous encourageons donc instamment tous les pays qui prennent part à la CD à ne pas laisser passer l'occasion d'élaborer un tel projet, et de hâter la formation d'un consensus à ce sujet.

Nous devons également porter notre attention sur ces questions extrêmement importantes que sont le transfert et le commerce des armes. En effet, M. le Président, il serait inacceptable que la paix en Europe soit acquise au prix d'une course à l'approvisionnement en armes dans d'autres coins du globe. Outre ces déplorables bains de sang dont elle a augmenté la fréquence, cette course aux armements a déjà ralenti ou faussé le développement de pays entiers en surtaxant des ressources déjà insuffisantes. Il est important dans ce con-

La Première Commission de l'AGNU

Au moment où le *Bulletin* allait sous presse, la Première Commission de la 45^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies entamait son examen des questions de limitation des armements, de désarmement et de sécurité internationale. La délégation canadienne, dirigée par Mme Peggy Mason, ambassadrice au désarmement, espérait que la session de 1990 serait caractérisée par la même atmosphère positive qui régnait l'an dernier.

Fort de l'esprit de la 44^e Assemblée, le Canada collaborera étroitement cette année avec l'Union soviétique et les nouvelles démocraties d'Europe de l'Est pour surmonter les différends qui ont traditionnellement divisé l'Est et l'Ouest et entravé les progrès au sein de la Première Commission. Parallèlement, le Canada fera de son mieux pour éviter que la rhétorique et les désaccords Est-Ouest ne soient remplacés par des divisions Nord-Sud tout aussi stériles.

Le Canada jouera un rôle de premier plan à la 45^e Assemblée pour ce qui est de plusieurs résolutions, notamment une proposition en vue du dépôt d'une étude d'experts récemment achevée sur le rôle de l'ONU en matière de vérification, et la résolution annuelle du Canada intitulée "Interdiction des matières fissiles". Dans le cadre d'un effort généralisé en faveur d'un examen plus poussé des questions de prolifération, particulièrement dans le contexte des derniers développements au Moyen-Orient, le Canada s'intéressera de près à l'article de l'ordre du jour portant sur les armes chimiques, en vue de renforcer la résolution annuelle Canada-Pologne. La délégation canadienne assumera également un rôle prépondérant quant à la question des essais nucléaires, dénotant ainsi l'importance que le Canada accorde à la conclusion d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires. Comme bien d'autres pays, le Canada poursuivra sa quête de moyens pour renforcer l'efficacité de la Première Commission, dont la fusion et la biennalisation des résolutions dans la mesure du possible. De l'avis du Canada, le défi des années 1990 consistera à faire en sorte que les travaux de la Première Commission et des autres tribunes de l'ONU pour le désarmement reflètent les progrès rapides en matière de limitation des armements et de désarmement actuellement en cours entre l'Est et l'Ouest.

texte que tous les pays qui prennent part aux pourparlers en vue de la réduction des forces conventionnelles en Europe prennent les mesures nécessaires pour s'assurer que les armes visées par ces accords de désengagement n'aillent pas constituer des sources potentielles de conflits dans d'autres parties du monde.

La prolifération ininterrompue de la technologie des engins balistiques est particulièrement inquiétante sous ce rapport puisque cette technologie offre aujourd'hui la possibilité de livrer des engins de mort excessivement puissants au coeur même des camps ennemis. Or, cette possibilité signifie non seulement un énorme potentiel de souffrance, mais également un intérêt régional accru pour la course aux armements. C'est pourquoi, le Canada a si vivement appuyé l'accueil récent de nouveaux membres au sein du régime de contrôle de la technologie relative aux missiles. La présente Assemblée devrait se concentrer sur cette question et demander à tous les membres de prendre des mesures en vue de contrôler l'exportation de cette technologie. Le Canada jouera un rôle de chef de file dans cette action.

Le Canada croit aussi qu'il est important de rendre les transferts et les achats d'armes aussi transparents qu'il est prudent et pratique de le faire. La transparence accroît la confiance et est un gage de l'obligation que nous avons tous d'oeuvrer dans l'intérêt commun. C'est pourquoi le Canada a vigoureusement appuyé le travail du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier les moyens de favoriser la transparence des transferts d'armes et pourquoi nous attendons avec grand intérêt de pouvoir étudier en détail son rapport. C'est également la raison pour laquelle nous sommes en faveur de l'idée que le plus grand nombre possible de pays fassent volontairement rapport aux Nations Unies de leurs dépenses militaires, de leurs achats d'armes et des transferts d'armes. Et c'est pourquoi j'ai le plaisir d'annoncer que cette année, pour la première fois, le Canada publiera un rapport annuel sur ses exportations de produits militaires. En ce qui concerne les armements, il est évident qu'il y a l'aspect de l'offre et la demande. Il est possible de prendre des mesures pour limiter les fournitures à des niveaux stables et prudents. Mais il faut également régler la question de la